

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

Adopté

N° DN502

AMENDEMENT

présenté par
M. Chenevard, rapporteur

ARTICLE 5

À l'alinéa 11 :

1° Substituer aux mots :

« Sous réserve de »

le mot :

« Avec » ;

2° Supprimer les mots :

« , dans les conditions prévues à ce même article »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel